

Le **canyoning** est une activité de cette dernière décennie. Elle s'allie à l'espoir de ces hommes qui visent le plus haut sommet ou prospectent au plus profond des entrailles de la terre.

L'homme des clues est en quête de la plus profonde entaille de l'écorce terrestre où se jettent les plus vertigineuses cascades, se démènent de blancs tourbillons, où le ciel s'obscurcit sous les chaos, où l'homme nage dans une eau limpide et s'anime pour le saut.

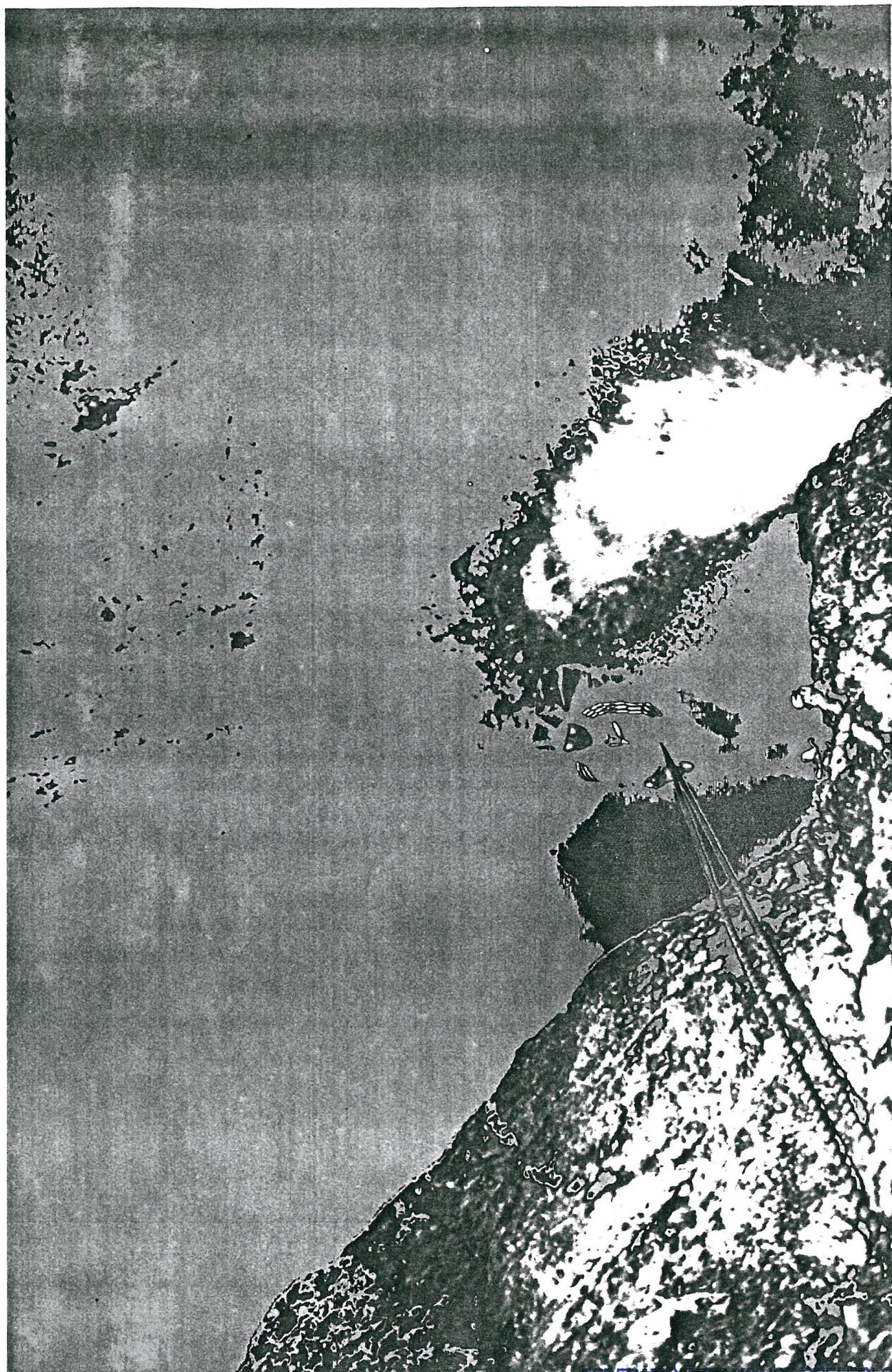


Bien que très explorées en France, les gorges restent des territoires vierges. Et l'Autriche par sa chaîne Alpine Septentrionale nous offre de

récentes perspectives pour fouler un sol nouveau, grandiose.

Si *C. Colomb* a découvert l'Amérique et *N. Armstrong* marché sur la lune, c'est que des hommes les ont crus, soutenus et en ont rêvé. Et nous sommes de grands rêveurs...

**NOUVELLE LATITUDE**  
**57, RUE FLEGIER**  
**13001 MARSEILLE**



GRUSSGOTT 93

n° 33/93  
Partie 2/2

FEDERATION FRANÇAISE SPELEOLOGIE  
COMMISSION DES RELATIONS  
EXPEDITIONS INTERNATIONALES  
23, Rue de Nuits - F - 69004 LYON  
Tél. 78 28 57 63 - Fax 78 07 90 74

Notre première tentative d'expédition : la Turquie. Le projet est lancé, des démarches effectuées mais rien n'a abouti... Pourquoi ?... Malgré tout, le rêve est réalisé avec nos délires, nos désirs et nos découvertes à notre plus grand plaisir.

Etre à l'initiative d'un projet, rien de plus facile, reste à le concrétiser. Mais ce n'est pas évident quand nous sommes ignorants. Et nous nous sommes heurtés à des difficultés : qui contacter ? Où se renseigner ? Qui pourrait nous guider ? etc... Les modèles sont rares et nous nous trouvons confronté à un manque de diffusion de l'information, de support ou de conseils.

Peut être ce mutisme est-il un test ? Ou préserve-t-il les valeurs individuelles ? Ou tout simplement que nous avons mal formulé notre demande...

Devant ces petits obstacles, l'idée est venue d'associer à notre compte rendu de GRUSSGOTT 93 ce condensé pour aider ou informer les personnes intéressées pour monter un projet d'expé, non pas pour copinage ou par prétention, mais comme une idée qui peut être oubliée ou même être ignorée. De plus, les conseils que nous avons récolté y sont diffusés et notés d'une main "☺".

Comme ces pages se veulent fonctionnelles, le style télégraphique sera utilisé. Nous avons pris comme support notre dossier en soulignant les points positifs (+) ou négatifs (-).

## LE DOSSIER

Une petite précision s'impose. C'est une expédition canyon qui se déroule en Europe, en Autriche, sans matériel lourd et constituée d'une petite équipe qui se déplace avec un seul véhicule.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier les personnes qui se sont occupées efficacement de notre dossier malgré le délai très court.

- (-) délai trop court pour la recherche de sponsors,
- (+) pour diminuer la tension nerveuse.

Une règle d'or : Avoir à l'esprit que c'est un dossier adressé à tout public et qui doit séduire toutes autorités. Eviter de juger ou émettre une opinion négative sur la culture, les religions, etc... du pays de l'expé.

FEDERATION FRANÇAISE DE  
COMMISSION DES  
EXPOSITIONS INTERNATIONALES  
28 Rue de Nuits - F-69007 LYON  
Tél. 33 47 83 83 83 - Fax 33 47 83 83 83

## La plaquette

Son but : séduire.

Favorise la communication visuelle et tente d'avoir un coté attrayant pour l'oeil.

Elle comporte :

- la présentation,
- un historique (+) prouve l'existence des canyons,
- l'équipe,
- la part du rêve ☞ conseil que nous avons suivi.

Les moyens : suite à des circonstances professionnelles nous avons pu jouer sur les couleurs sans le moindre coût.

L'erreur : Mettre le nom d'une association que nous n'avons pas eu le temps de créer.

☞ Il est préférable de recevoir des aides pécuniaires sous couvert d'une association.

La relecture : trouver l'erreur.

☞ La relecture est importante. Modifier certains mots sans modifier sa propre originalité mais avoir à l'esprit que c'est un autre regard qui va peut être vous aider.

## Le projet

Son but : informer.

Contient notre projet administratif et montre plus en détail l'organisation (souvent le projet est inclus dans la plaquette).

Il comporte :

- Le projet : éclaircit le but de l'équipe.  
(-) face à ÖBF, des mots à ne pas utiliser "développer"...
- Le planning : se laisser une chance de le modifier et de favoriser le tourisme.  
(+) face à ÖBF, très structuré.  
(-) selon le pays, nous sommes obligés de nous y tenir.
- Le budget : détailler tout le matériel au prix du neuf et souligner le débit.
- La situation : doit être très précise.  
(-) pas très raffinée.

## La correspondance administrative

Son but : établir un contact.

- Le Consulat : contacter par téléphone. Il n'a pas souhaité recevoir notre projet et nous a dirigé vers l'Office National du Tourisme Autrichien.
- L'Office National du Tourisme Autrichien : organisme très efficace qui a mis tout en oeuvre pour nous satisfaire et réduire les formalités.
- La Fédération : nous avons obtenu le parrainage.

☞ Intérêt du statut d'expédition : achat de matériel à prix H.T. sur l'année de l'expédition.

- Impôt : bon courage ! ☞ : ne pas se décourager et insister.

Adresse très utile :

Direction des Services Fiscaux de Marseille

3, place Sadi Canot

13224 MARSEILLE cedex

Service Législation et Contentieux Division V/Leg.

Y récupérer une attestation pour payer tous articles hors taxe.

Le vendeur établit une facture pro forma qui lui sera retournée

visée par le centre des Impôts dont dépend l'association

(Aubagne pour le Club de Cuge).

☞ Se déplacer avec son projet et son budget.

☞ Prouver l'existence de l'association par les statuts.

- Santé : se procurer à la Sécurité Sociale une attestation de droit aux prestations en nature pendant le séjour temporaire dans l'autre état (pays de l'expédition si accord entre les deux pays).
- Assurance : elle est nécessaire.

L'assurance fédérale semble la plus adéquat pour le statut d'expédition.

☞ Il existe une assurance "expédition" supplémentaire à la Fédération Française de Spéléologie valable 1 mois.

- Secours : nous avons simplement pris les numéros de téléphone des personnes du SSF national et départemental.

- Sponsors : démarchage le plus dur !

Les phrases qui reviennent le plus souvent : "En fait, vous voulez que je vous paie vos vacances !... Qu'est ce que ça va me rapporter !... J'en vois des dizaines par jour... "

(-) nous n'avons pas assez prospecté d'éventuels sponsors, nous nous y sommes pris trop tard.

(-) autres points négatifs :

pas assez de temps pour créer un dossier Jeune (2 formules),

et consulter d'autres administrations (Conseil Régional, Mairie...).

(+) nous avons reçu des ristournes Expé, Delta Loisir, des propositions de matériel de Cévennes Sport et Spélémat.

☞ Trouver le Big Sponsor.

## CONTACTS

### ➤ Pendant expé

#### Contacts directs avec les autorités locales

- Contact avec l'Office National du Tourisme Autrichien au Tyrol qui nous a guidés sur les démarches à suivre.
- 1/2 journée de palabres avec l'ÖBF.
  - (+) accepte le dialogue pour les étrangers qui *viennent d'un pays lointain*.
- Contact avec les mairies pour rechercher les autorisations d'accès aux pistes forestières.
  - (-) difficulté de langage.
- Contact avec les autochtones, parfois soupçonneux ne réalisant pas vraiment l'intérêt de ce sport.
  - (-) pas de contact avec les spéléologues de la région.

## COMPTE RENDU

### ➤ Après expé

#### Vis à vis de la Fédération :

- Dans les 2 mois qui suivent l'expé, fournir 1 résumé du séjour pour recevoir la revue CREI de l'année concernée.
  - Un compte rendu détaillé est demandé dans un délai d'un an maximum.
- ☞ Respect de l'engagement pris auprès de la Fédération.

#### Vis à vis du CDS 13 :

- Article sur l'expé 93 pour le bulletin du CDS.
- Compte rendu des expéditions 92 et 93.
  - (-) Hélas ! pour le CDS, il n'a pas échappé à la projection diapos.

#### Vis à vis de l'Office de Tourisme :

- Copie du résumé de l'expé 93.
- Compte rendu des expéditions année 92 et 93.
- Complément sur l'activité Canyoning.

### **Vis à vis des Sponsors :**

- Copie du résumé de l'expé 93.
- Photo pour Delta Loisir.

### **Vis à vis de l'ÖBF:**

- Compte rendu expédition année 93.

## **CONCLUSION**

Un projet d'expédition reste toujours une expérience nouvelle et intéressante, tant sur le point de vue administratif, contacts humains, recherches, création et concrétisation du projet.

Ces quelques feuilles sont le reflet d'un minimum de démarches puisque le séjour s'est déroulé en Europe et que l'équipe (3 membres du Spéléo Club de Cuge) était autonome pour le transport.

Il y manque sûrement des petites astuces... Hélas ! nous ne les connaissons pas et elles passent sous silence la notion du temps consacré à la réalisation du projet.

Pour GRUSSGOTT 93, les résultats de l'expédition n'ont pas été décevants : statut d'expédition, 10 canyons ouverts dont la majorité peut devenir de très belles classiques, servis sur un plateau de sécurité et de légalité...



Le **canyoning** est une activité de cette dernière décennie. Elle s'allie à l'espoir de ces hommes qui visent le plus haut sommet ou prospectent au plus profond des entrailles de la terre.

L'homme des clues est en quête de la plus profonde entaille de l'écorce terrestre où se jettent les plus vertigineuses cascades, se démènent de blancs tourbillons, où le ciel s'obscurcit sous les chaos, où l'homme nage dans une eau limpide et s'anime pour le saut.



Bien que très explorées en France, les gorges restent des territoires vierges. Et l'Autriche par sa chaîne Alpine Septentrionale nous offre de

récentes perspectives pour fouler un sol nouveau, grandiose.

Si *C. Colomb* a découvert l'Amérique et *N. Armstrong* marché sur la lune,

c'est que des hommes les ont crus, soutenus et en ont rêvé. Et nous sommes de grands rêveurs...

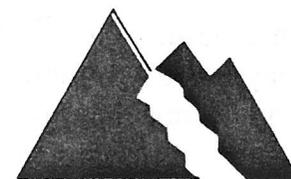
**NOUVELLE LATITUDE**  
57, RUE FLEGIER  
13001 MARSEILLE

# GRUSSGOTT

PREMIÈRE  
EXPEDITION  
CANYON  
AUTRICHE  
TIROL  
SEPTEMBRE



93



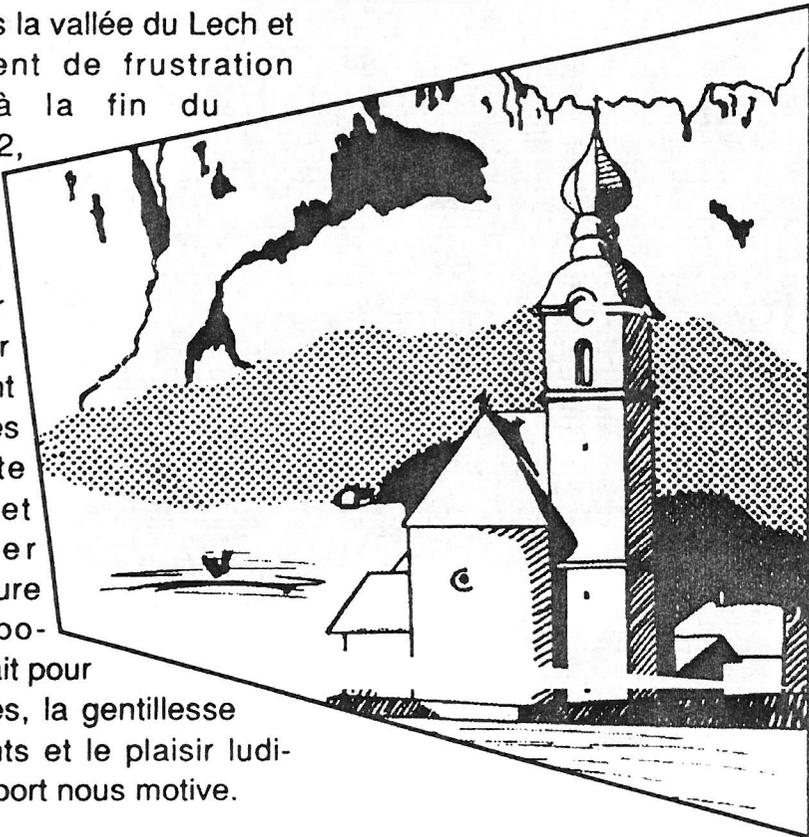
## PRESENTATION

Grussgott, "bonjour" autrichien, est la première expédition de descente de canyons inexplorés organisée par Olivier et Catherine dans la province du **Tirol** en Autriche.

Devant le potentiel énorme de gorges dans la vallée du Lech et le sentiment de frustration ressenti à la fin du repérage 92, l'équipe repartira en septembre 93 pour réaliser l'équipement des 30 clues de cette région et concrétiser cette aventure par un topo-guide. L'attrait pour les paysages, la gentillesse des habitants et le plaisir ludique de ce sport nous motive.

## HISTORIQUE

Septembre 92, nous prospectons à travers le Tirol dans la vallée du **Lech**. Malgré le temps réduit et notre petite équipe, 30 superbes canyons sont repérés de même qu'une nouvelle résurgence est répertoriée dans les gorges d'Elmen.



## EQUIPE

L'effectif est constitué de 2 spéléologues confirmés de Marseille, passionnés par les voyages et la connaissance de nouveaux milieux aquatiques pour la pratique du "canyoning".

Catherine CAULLIER, 32 ans, graphiste,

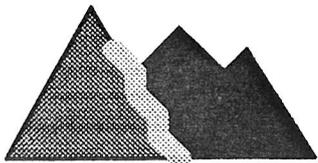


initiatrice de spéléologie, a voyagé dans 4 continents et participé aux expéditions Picos de Europa - Espagne 89 Merlabha - Turquie 91, repérage - **Autriche** 92, mais n'arrive toujours pas à contrôler son taux d'adrénaline à chaque moment fort des passages sous névés.

Olivier COURTOIS, 21 ans, graphiste, initiateur de spéléologie, a batifolé dans les clues de Sierra de Guara-Espagne 90 - 91 - 92, de Manavgat - Turquie 91 et du Lech - Autriche 92, sans peur ni loi et grand amoureux de la nature, assouvi, dans ce projet, sa soif de l'aventure et sa découverte de l'inconnu.

Mais l'équipe ne reste pas figée et peut s'agrandir par des hommes et des femmes animés du même plaisir et du même désir de solidarité et d'amitié partagé dans cette expé.





## "GRUSSGOTT 93"

### PROJET

En septembre 1992, l'équipe constituée, d'Olivier COURTOIS et de Catherine CAULLIER, est allée repérer dans la vallée du *Lech*, au *Nord Tirol* de l'*Autriche*, les éventuelles possibilités sur les descentes de gorges.

Notre prospection se révéla au delà de nos espérances.

Par sa vallée du *Lechtal*, dans la chaîne *Alpine* septentrionale, le *Tirol* offre déjà un potentiel d'une trentaine de clues, aux dénivelés variant de 150 à 400 mètres et au débit d'eau intéressant.

Septembre est la période d'étiage qui offre le maximum de sécurité pour la pratique du canyoning, où le climat reste clément (nous avons pu constaté, malgré l'arrière saison, la présence de névés).

Devant ce repérage fructueux, nous organisons une expédition en septembre 93, que nous intitulerons *GRUSSGOTT 93*, bonjour local des marcheurs autrichiens, afin d'ouvrir une vingtaine de canyons dans les vallées glacières gravitant autour du *Lech*.

Pour mener à bien ce projet, notre souci sera :

A) D'être en relation avec la Fédération Française de Spéléologie :

- Obtenir l'agrément de la fédération,
- Garantir toutes les sécurités d'équipement,
- Favoriser les contacts rapides en cas de secours,
- Promouvoir la commission canyon à l'étranger.

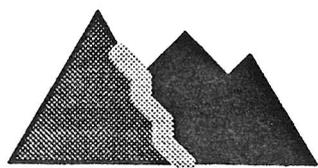
B) Etablir un contact plus étroit avec les autorités autrichiennes en *France* :

- Pour de bonnes relations avec les habitants et les autorités locales,
- Avoir les autorisations d'accès pour le véhicule aux pistes forestières, au moins pour déposer le matériel d'exploration,
- Bénéficier d'une permission de campement dans les vallées retirées
- Faire connaître cette activité en *Autriche*, au sein de la fédération de spéléologie.

C) Divers :

- Rechercher des sponsors,
- Faire un compte rendu d'expédition,
- Projection d'un diaporama,
- Projet de topoguide,
- Développer cette activité au sein de la population.

A tous ces objectifs viennent se greffer le plaisir ludique de ce sport et la satisfaction de fouler un sol encore inexploré.



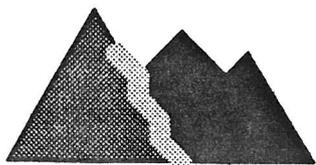
**"GRUSSGOTT 93"**

**BUDGET PREVISIONNEL**

DEPENSES		APPORTS	
MATERIEL	30 366 F	PERSONNEL	15 000 F
BOUFFE	5 000 F	MATERIEL	4 500 F
ESSENCE	3 000 F	DEBIT	18 866 F
<b>TOTAL</b>	<b>38 366 F</b>	<b>TOTAL</b>	<b>38 366 F</b>

**DETAIL DU MATERIEL**

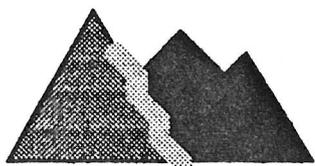
ARTICLE	PRIX	QUANTITE	TOTAL
Plaquette coudée	11	50	550
Plaquette vrillée	11	50	550
Maillon rapide	12	50	600
Chaine	18	50	900
Anneau	17	5	85
Piton	25	5	125
Broche à glace	130	3	390
Coinceur	45	5	225
Coinceur	25	3	75
Coinceur mécanique	320	2	640
Descendeur en 8 PA	65	3	195
Mèche 8 O	35	2	70
Tamponnoir	124	2	248
Marteau	250	2	500
Sacoche spits et topo	103	2	206
Carnet topo	55	1	55
Crayon	30	2	60
Double décamètres	227	1	227
Altimètre	1300	1	1 300
Clefs de 13	9	3	27
Poulie	66	3	198
Crochet goutte d'eau	54	3	162
Corde canyon	8	200	1 600
Demi-lune	30	3	90
Poignée	208	3	624
Croll	174	3	522
Descendeur spéléo	164	1	164
Bidon 6 l	43	3	129
Kit canyon	250	3	750
Sac sherpa	430	2	860
Sangle	10	20	200
		<b>Sous Total</b>	<b>12 327 F</b>



**"GRUSSGOTT 93"**

**SUITE BUDGET**

<b>ARTICLE</b>	<b>PRIX</b>	<b>QUANTITE</b>	<b>TOTAL</b>
		<b>Sous total</b>	<b>12 327 F</b>
<b>Baudrier</b>	<b>387</b>	<b>3</b>	<b>1161</b>
<b>Casque</b>	<b>270</b>	<b>3</b>	<b>810</b>
<b>Combinaison néoprène</b>	<b>1300</b>	<b>3</b>	<b>3 900</b>
<b>Chaussons néoprène</b>	<b>160</b>	<b>3</b>	<b>480</b>
<b>Gants</b>	<b>145</b>	<b>3</b>	<b>435</b>
<b>Esbit</b>	<b>30</b>	<b>4</b>	<b>120</b>
<b>Frontale</b>	<b>241</b>	<b>3</b>	<b>723</b>
<b>Tente</b>	<b>1500</b>	<b>1</b>	<b>1 500</b>
<b>Survie</b>	<b>40</b>	<b>3</b>	<b>120</b>
<b>Mousse</b>	<b>62</b>	<b>4</b>	<b>248</b>
<b>Duvet</b>	<b>1000</b>	<b>3</b>	<b>3 000</b>
<b>Gourde</b>	<b>95</b>	<b>3</b>	<b>285</b>
<b>Combinaison styx</b>	<b>540</b>	<b>3</b>	<b>1 620</b>
<b>Chaussures de marche</b>	<b>400</b>	<b>3</b>	<b>1 200</b>
<b>Appareil photo étanche</b>	<b>1800</b>	<b>1</b>	<b>1 800</b>
<b>Pellicule photo</b>	<b>49</b>	<b>13</b>	<b>637</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>30 366 F</b>



"GRUSSGOTT 93"

PLANNING DE L'EXPEDITION  
DU 29/09/93 AU 18/10/93

MERCREDI 29	Trajet aller	Voyage <i>France - Autriche</i> par la <i>Suisse</i> .
JEUDI 30	Vallée d' <i>Hornbach</i>	Prise de contact éventuelle avec les autorités locales. Installation du camp de base dans la vallée.

VALLEE D'HORNBAACH

VENDREDI 1	Exploration	Canyon d' <i>Ilfental</i> .
SAMEDI 2	Exploration	Canyon du <i>Scheiertal</i> .
DIMANCHE 3	Exploration	Canyon du <i>Tranktal</i> .
LUNDI 4	Exploration	Canyon de <i>Faule wand tal</i> .
MARDI 5	Repos	
MERCREDI 6	Exploration	Canyon de <i>Zulztal</i>
JEUDI 7	Exploration	Canyon de <i>Nital</i> .
VENDREDI 8	Exploration	Canyon de <i>Petersberg</i> .
SAMEDI 9	Exploration	Canyon de <i>Salbach</i> .

VALLEE DE NAMLOSSER

DIMANCHE 10	Exploration	Canyon de <i>Sommerberg</i> .
LUNDI 11	Exploration	Canyon de <i>Durrekopf</i> .

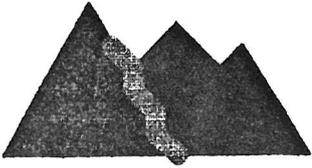
VALLEE DU SCHWARZ

MARDI 12	Exploration	Canyon du <i>Branntweintal</i> .
MERCREDI 13	Exploration	Canyon d' <i>HochwalderB.</i>
JEUDI 14	Exploration	Canyon du <i>KalbleggB.</i>

VALLEE D'ELMEN

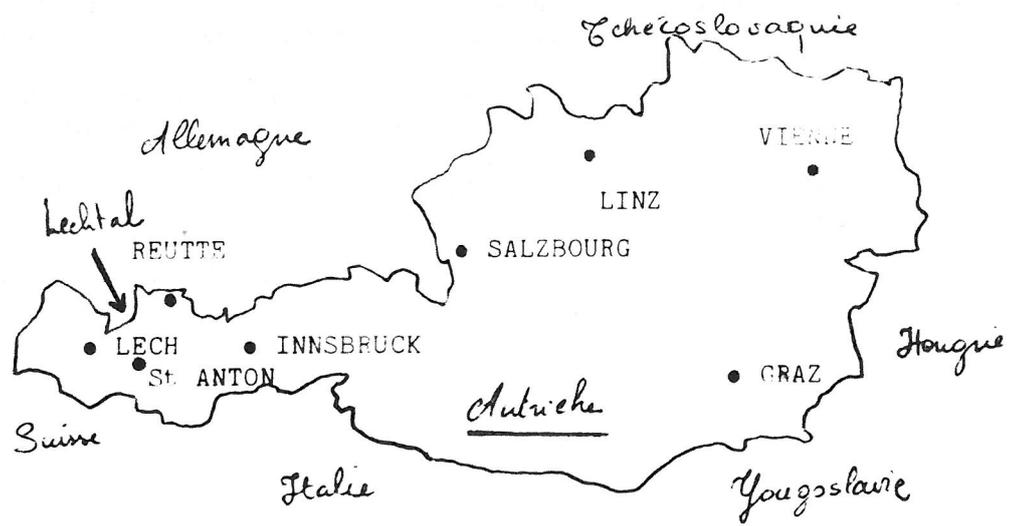
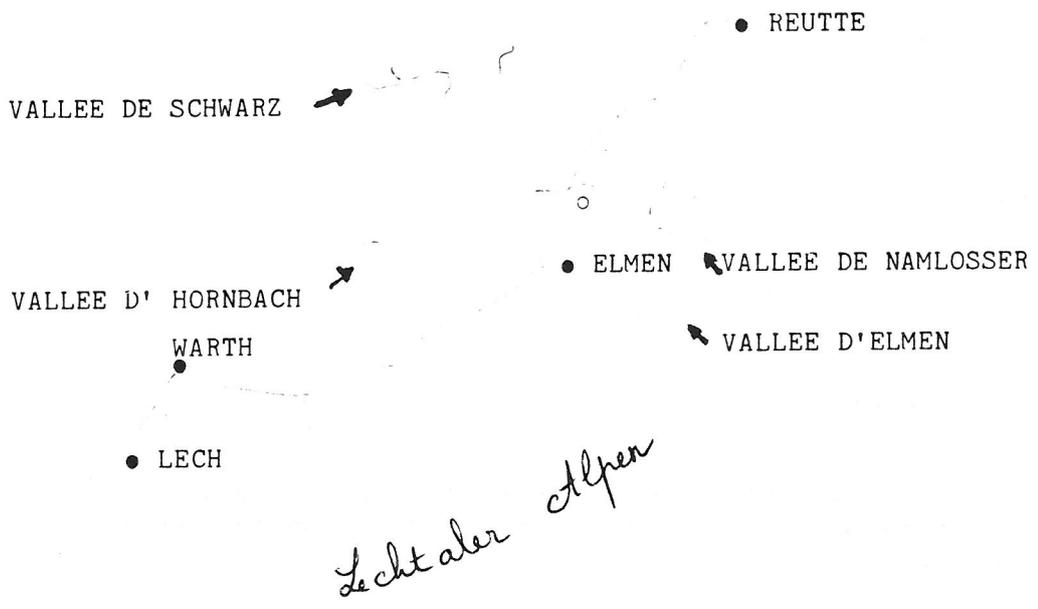
VENDREDI 15	Prospection	Massif d' <i>Elmen</i> .
SAMEDI 16	Repos	Tourisme et emplettes.
DIMANCHE 17	Exploration	Canyon sur route retour
LUNDI 18	Trajet retour	Voyage <i>Autriche - France</i> par la <i>Suisse</i> .

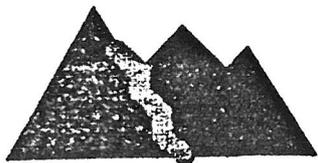
Ce planning est prévisionnel et sera adapté en fonction des conditions météorologiques du moment afin de progresser avec un maximum de sécurité.



"GRUSSGOTT 93"

SITUATION





**"GRUSSGOTT 93"**

Chez O.COURTOIS et C.CAULLIER

57 rue flègier

13001 MARSEILLE

OFFICE DE TOURISME  
DE L'AUTRICHE  
Service Information  
47 avenue de l'Opéra  
75002 PARIS

TEL (1) 47 42 78 57

FAX (16 1) 42.66.30.96 = 49.24.04.52

Marseille, le 2 septembre 1993

**Objet :** Projet d'expédition Canyon  
Grussgott 93 en septembre

**P.J. :** - 1 Plaquette Expé  
- 1 Projet  
- 1 Planning  
- 1 Budget prévisionnel  
- 1 Extrait situation

Messieurs,

Fin septembre 1993, messieurs Cavalier et Courtois et mademoiselle Caullier, membres de la Fédération Française de Spéléologie, organiseront dans le Nord Tirol, une expédition intitulée *Grussgott 93*, pour l'ouverture de nombreuses clues.

Conscients que cette activité, la descente de gorges, est marginale en Autriche, nous vous envoyons les documents sur notre projet.

D'autre part, dans un souci d'établir de bonnes relations avec votre pays et notre équipe, nous souhaiterions avoir un complément d'informations sur les éventuelles formalités administratives à fournir pour l'expédition, et connaître l'organisme qui fournit les autorisations d'accès aux pistes forestières pour nous permettre de progresser rapidement, ainsi que la permission de camper dans les vallées éloignées.

Par ailleurs, afin de promouvoir ce nouveau sport, "le canyoning", au sein de la population, nous aimerions prendre contact avec les spéléologues de cette région.

Dans l'attente de votre réponse, et restant à votre disposition pour de plus amples informations,

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos considérations distinguées.

OFFICE NATIONAL AUTRICHIEN DU TOURISME  
47, AVENUE DE L'OPERA  
75002 PARIS

FAX 42 66 30 96

TEL 47 42 76 34

DATE/DATUM: 23/09/93

NOMBRE DE PAGES/SEITENANZAHL: 1

EXP./ABS.: Françoise Muller (Service Commercial)

DEST./EMPF.: Mademoiselle COLLIER

FAX NR: 16.94.02.47.96

OBJET/BETR.: Projet "Grüß Gott 93"

Mademoiselle,

Suite à notre conversation téléphonique de ce jour, nous vous transmettons la réponse de l'office de tourisme du Tyrol.

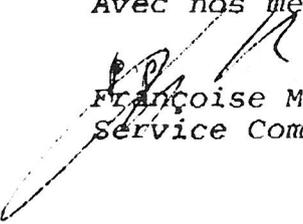
L'office du Tyrol a pris contact avec le responsable de l'office de la vallée du Lech (=Lechtal) M. Toni HAMMERLE. Monsieur Hammerle à son tour s'est chargé de prévenir les différents villages de votre séjour dans leurs localités. Dès l'arrivée de votre équipe vous devrez consulter les hôtels de ville de toutes les communes que vous traversez pour remplir des laissez-passers qui seront nécessaires pour l'empreint des routes forestières.

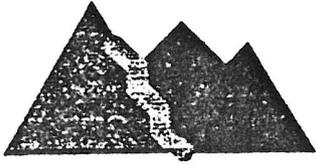
En ce qui concerne le camping, il n'y a pas de problème, sauf que le terrain n'est pas très commode pour camper. La vallée du Vornbachtal sera la seule vallée où vous n'aurez pas le droit de camper.

En ce qui concerne le droit d'accès à la vallée du Schwarzwassertal, veuillez vous adresser à l'administration forestière de Imst, M. Forstmeister Jahn (Tél: 19.43/54.12/24.29).

Si vous avez d'autres questions concernant votre séjour en Autriche, vous pouvez aussi contacter M. Hammerle (Tél: 19.43/56.33/52.04) ou M. Ing. Schmalnauer, Forsthaus, Tél: 19.43/56.32/588.

Avec nos meilleures salutations

  
Françoise Muller  
Service Commercial



**"GRUSSGOTT 93"**

Chez O.COURTOIS et C.CAULLIER

57 rue flégier

13001 MARSEILLE

Monsieur LIPS Bernard  
Commission des GESF de la FFS  
4, ave Salvador Allende  
69100 VILLEURBANNE

Marseille, le 2 septembre 1993

**Objet :** Projet d'expédition Canyon  
Grussgott 93 en septembre

**P.J. :** - 1 Plaquette Expé  
- 1 Projet  
- 1 Planning  
- 1 Budget prévisionnel  
- 1 Extrait situation  
- 1 Dossier d'Expédition

Monsieur,

Je vous transmets ci-joint le dossier d'Expédition concernant le projet d'exploration de canyons dans la vallée du Lechtal au Nord du Tirol en Autriche.

Des impératifs professionnels avaient remis en cause le départ et contraignent aujourd'hui à reculer les dates initiales de *GRUSSGOTT 93*.

De ce point négatif, l'équipe bénéficie d'un participant supplémentaire. Tous membres actifs de la Fédération Française de Spéléologie depuis de nombreuses années, le groupe pratique la descente de gorges dans de nombreuses régions françaises et espagnoles. Il désire élargir son champ d'activité en *Autriche* au potentiel *énorme*.

Par cette demande d'agrément d'expédition à la Fédération Française de Spéléologie, les participants souhaitent renforcer l'attachement de cette activité à la Fédé et avoir une action associative plutôt qu'individualiste.

J'espère que ce dossier réussira à vous convaincre de nos réelles et sérieuses motivations malgré le délai un peu court de notre demande. Et qu'il permettra à toute l'équipe de bénéficier de votre solidarité.

Dans l'attente de votre courrier, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

# FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE

130, rue St Maur - 75011 PARIS

## COMMISSION DES GRANDES EXPEDITIONS

**ATTESTATION** n° 33 - 1993

Je, soussigné, LIPS Bernard, agissant au nom du Président de la Commission des Grandes Expéditions Spéléologiques, certifie exacts les renseignements ci-dessous concernant l'expédition Caumont 93 composée de 3 personnes tous membres de la Fédération Française de Spéléologie.

*(I, undersigned, acting for the president of the Committee for French Caving Expeditions, certify the undermentioned indications concerning the expedition.....consisting of .... people, all members of the French Federation of Speleology)*

Responsable de l'expédition : Nom COURTOIS Prénom Olivier  
Surname first name

Adresse 57, Rue Fleury 13009, Marseille  
Address

Lieu de l'expédition (Pays, région, massif) : Autun Bechtes  
Expedition place(Country, area, massif)

Dates de l'expédition : septembre - octobre  
Expedition dates

Noms et prénoms des membres de l'expédition :  
Full name of the expedition members

<u>Boutin Olivier</u>		
<u>CAULLIER Catherine</u>		
<u>CAVALIER Jean-Philippe</u>		

Après examen du dossier, il a été décidé d'accorder à cette expédition le patronage de la Fédération Française de Spéléologie.

*After study of the project, it has been decided to allow to this expedition the sponsorship of the French Federation.*

Pour valoir ce que de droit,

le 9 septembre 1993

Pour le Président de la F.F.S.  
(signature, nom et qualité)

*Président de la Com. des Bel. et Exp. Int.*

C.H.L. Cuges Les Pins

Représenté par

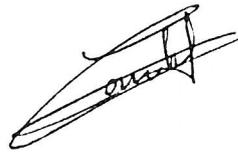
M COURTOIS Olivier

57 rue Fléjia  
13001 Marseille

Marseille le 20/05/93

L'association C.H.L. sollicite pour son expédition "GRUSSGOTT 93" de Septembre - Octobre 1993 en Autriche une autorisation d'achats en franchises de T.V.A pour un contingent de 31 000 F  
des attestations sont visées au centre des impôts d'Aubagne.

O. COURTOIS



DIRECTION  
DES  
SERVICES FISCAUX  
DE  
MARSEILLE

MARSEILLE, le 22 SEP. 1993

Le Directeur des Services Fiscaux,

à

ASSOCIATION C.H.L. CUGES LES PINS  
A l'attention de M. COURTOIS Olivier  
57, rue Flégier  
13001 - MARSEILLE

3, Place Sadi Carnot  
13224 MARSEILLE CEDEX 1  
--  
Législation et Contentieux  
--  
DIVISION V/Leg.  
--

Monsieur,

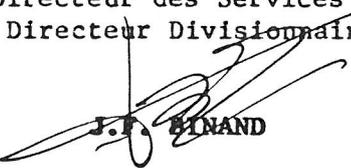
Par lettre du 20 septembre 1993, votre association sollicite l'autorisation d'acquérir en franchise de TVA des biens exclusivement destinés à l'expédition qu'elle projette d'effectuer en AUTRICHE au cours des mois de septembre et octobre 1993 (expédition "GRUSSGOTT 93").

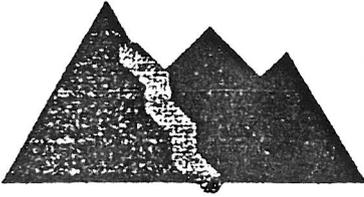
J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément à votre demande, j'ai décidé de vous accorder une autorisation d'achats en franchise de TVA pour un montant de 31 000 F (trente et un mille francs).

En application des dispositions de l'article 275-I du Code général des Impôts, vous devrez procéder à l'établissement d'attestations en double exemplaire qui devront être soumises au visa de l'inspecteur des Impôts (Fiscalité des Entreprises) du Centre des Impôts d'AUBAGNE - Route de Beaudinard - 13677 AUBAGNE CEDEX (Tél. 42- 70- 29- 29).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur des Services Fiscaux,  
Le Directeur Divisionnaire,

  
J.F. BINAND



Monsieur le Président  
du C.D.S. 13  
ave de la Capelette  
13 010 MARSEILLE

**"GRUSSGOTT 93"**  
chez O.COURTOIS et C.CAULLIER  
57 rue flègier  
13001 MARSEILLE

Marseille, le 9 septembre 1993

**Objet :** Projet d'expédition Canyon  
Grussgott 93 en septembre

**P.J. :** - 1 Plaquette Expé  
- 1 Projet  
- 1 Planning  
- 1 Budget prévisionnel  
- 1 Extrait situation

Monsieur,

Des bruits courent sur deux spéléologues marseillais qui ont prospecté quelques canyons autrichiens et qui repartent cette année officiellement...

Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous confirmer que fin septembre 1993, messieurs Cavalier (adhérent à la M.J.C. Corderie) et Courtois ainsi que mademoiselle Caullier (adhérents au S.C. de Cuges), membres actifs de la Fédération Française de Spéléologie depuis de nombreuses années, organisent dans le Nord Tirol, une expédition intitulée *GRUSSGOTT 93*, pour l'ouverture de nombreuses clues.

Consciente que cette activité "la descente de gorges" est à son balbutiement en Autriche, l'équipe espère ardemment obtenir le parrainage de la F.F.S. dans le but de renforcer l'attachement de cette discipline à la Fédé et de rajouter une action associative plutôt qu'individualiste.

Comme vous pourrez le constater sur notre dossier d'expédition ci-joint, le petit noyau appréciera tout soutien, financier ou moral.

Par votre solidarité, l'équipe souhaiterait vous conjuguer au compte rendu de l'expédition, peut être le point de départ d'un renouveau pour la Commission Canyon du C.D.S. 13 ?!

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour l'équipe

COMITE DEPARTEMENTAL DE  
SPELEOLOGIE DES  
BOUCHES DU RHONE

149, av. de la Capelette 13010 MARSEILLE

\*\*\*\*\*

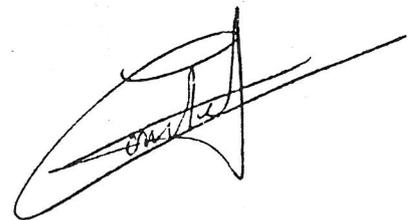
RECU

Je, soussigné, ... COURTOIS Olivier ..., certifie par la présente avoir  
reçu le ... 15/09 ... du C.D.S. 13 un chèque n° ... 3085879 ... sur le Crédit Agricole,  
d'un montant de ... 1000,00 ... Francs, (en lettre ... mille francs ...)  
en règlement de ... Operation GRUSSGOTT 93

Fait à ... Marseille ...

Le ... 15/09 ... 1993.

SIGNATURE.



CRÉDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE

B.P.F. 1000,00

Payez contre ce chèque non endossable sauf  
au profit d'un établissement bancaire ou assimilé

mille francs

COMPENSABLE A  
MARSEILLE  
PAYABLE A  
MARS MONTGRAND  
9 RUE MONTGRAND  
13253 MARSEILLE C  
TEL : 91-54-92-36

A COURTOIS Olivier  
A Marseille LE 15 Septembre 93  
C-D-S-13  
149 AVE DE LA CAPELETTE  
13010 MARSEILLE

N° compte 10504036050  
N° Chèque 3085879 Série 3F

Redon  
Signature (77)

# EN CAS DE SECOURS

## PREVENIR

**Mr FONTESPI - LOSTE**

du **SSF** de la **FFS**

**N° TEL (19 )(33) 59 32 15 39**

**FRANCE**

<b>Mr MARTINEZ</b>	<b>C.T.D.</b>	<b>Dom. 19</b>	<b>33</b>	<b>91 37 53 36</b>
<b>Mr STEFANINI</b>	<b>C.D.S. 13</b>	<b>Dom. 19</b>	<b>33</b>	<b>91 75 45 82</b>
		<b>H.B. 19</b>	<b>33</b>	<b>91 81 76 37</b>
<b>Mme BERTIN</b>		<b>Dom. 19</b>	<b>33</b>	<b>91 42 21 38</b>
		<b>H.B. 19</b>	<b>33</b>	<b>91 02 27 90</b>
<b>Mme TERAL-ZORKO</b>		<b>Dom. 19</b>	<b>33</b>	<b>94 36 74 69</b>
		<b>H.B. 19</b>	<b>33</b>	<b>94 09 99 00</b>
<b>Mr CAULLIER</b>		<b>Dom. 19</b>	<b>33</b>	<b>94 27 48 34</b>
		<b>H.B. 19</b>	<b>33</b>	<b>94 09 99 00</b>
<b>Mme SARAZIN</b>		<b>Dom. 19</b>	<b>33</b>	<b>90 53 31 46</b>
<b>Mr CAVALIER</b>		<b>Dom. 19</b>	<b>33</b>	<b>42 61 90 92</b>

## CONTACT EN AUTRICHE

**Mr ZORKO Rudy**

**Chez Mr LANG Josefe**

**10 DORF STRASSE**

**6175 KEMATEN**

**ATTESTATION DE DROIT  
AUX PRESTATIONS EN NATURE PENDANT  
UN SÉJOUR TEMPORAIRE  
DANS L'AUTRE ÉTAT (a).**

**BESCHEINIGUNG ÜBER DEN ANSPRUCH  
AUF SACHLEISTUNGEN WAHREND  
EINES VORÜBERGEHENDEN AUFENTHALTES  
IM ANDEREN STAAT (a).**

(Articles 15-1, 15-7, 18-5 de la Convention)  
(Article 6 de l'Arrangement Administratif)

(Art. 15-1, 15-7, 18-5 des Abkommens)  
(Art. 6 der Durchführungsvereinbarung)

1

Travailleur (b) :  
Dienstnehmer (b) :

Titulaire de pension ou de rente (b) :  
Pensions-oder Rentenberechtigter (b) :

1.1 Nom : ..... Caullier .....  
Name :

Prénom (s) : ..... Catherine .....  
Vorname (n) :

Nom de jeune fille (c) : .....  
Mädchenname (c) :

Date de naissance : ..... 03 12 00 .....  
Geburtsdatum :

1.2 Adresse habituelle (d) : ..... 57 rue Flegier .....  
Übliche Adresse (d) :  
..... 13001 Marseille .....

1.3 Numéro d'immatriculation : ..... 2 60 12 76 217 012 .....  
Versicherungsnummer :

2

**MEMBRES DE LA FAMILLE (e)  
FAMILIENANGEHÖRIGE (e)**

2.1 Nom : ..... Coartois ..... Prénom (s) : ..... olivier ..... Nom de jeune fille (c) : ..... Date de naissance : .....  
Name : ..... Vorname (n) : ..... Mädchenname (c) : ..... Geburtsdatum : .....  
..... 20.02.72 .....

2.2 Adresse habituelle (d) (f) : ..... 57, Rue Flegier .....  
Übliche adresse (d) (f) :  
..... 13001 Marseille .....

• Toutes les notes et explications figurent en dernière page.  
• Alle Hinweise und Erklärungen scheinen auf der letzten Seite auf

**3** Les personnes précitées ont droit aux prestations en nature maladie – maternité. Ces prestations peuvent être servies  
 Die oben genannten Personen haben Anspruch auf Sachleistungen für Krankheit – Mutterschaft. Diese Leistungen können erbracht werden

3.1 du : 24.9.93 au : 20.10.1993  
 vom : bis

3.2 pour les cas de maladies survenus jusqu'au ..... inclus  
 et pendant ..... jours ..... semaines.  
 für die Krankheitsfälle die sich ergeben bis ..... einschließlich  
 und während ..... Tagen ..... Wochen

**4** INSTITUTION COMPÉTENTE  
 ZUSTÄNDIGER TRÄGER

4.1 Dénomination : C.P.A.M. La Rode 01 83 100  
 Bezeichnung

4.2 Adresse : Rue Emile Ollivier  
 83056 Toulon Cedex

4.3 Cachet :  
 Stempel  
 I.N.S.E.E. 967 86 137 00 57  
 83056 TOULON CEDEX  
 B.P. 1410  
 Rue Berrier Fontaine  
 MUTUELLE DE LA MARINE  
 Section Locale de Sécurité Sociale

5.4 Lieu et date : 24.9.93  
 Ort und Datum

5.5 Signature :  
 Unterschrift

NOTES

- a) Le présent document permet
  - au travailleur et aux membres de sa famille énumérés au cadre 2, qui se trouvent en séjour temporaire dans le pays autre que l'État compétent,
  - au titulaire de pension ou de rente et aux membres de sa famille énumérés au cadre 2, qui se trouvent en séjour temporaire dans le pays autre que celui où ils ont leur résidence habituelle.
- d'obtenir des organismes assureurs du pays de séjour les prestations en nature en cas de maladie ou de maternité et, à titre provisoire en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle.
- Quand un des intéressés doit recourir aux prestations, y compris l'hospitalisation, ce document doit être présenté à l'organisme assureur du pays de séjour, c'est-à-dire :
  - en France : LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE,
  - en Autriche : la GEBIETSKRANKENKASSE.
- L'institution compétente (institution d'affiliation) ou le cas échéant l'institution du lieu de résidence du titulaire de pension ou de rente remplit le formulaire et le remet à l'intéressé.
- b) Mettre une croix dans la case qui précède l'indication appropriée.
- c) A remplir uniquement par les institutions françaises compétentes.
- d) Code postal, localité, rue, N°, pays.
- e) Indiquer uniquement les membres de la famille qui se rendent temporairement dans l'autre État.
- f) A indiquer uniquement quand l'adresse des membres de la famille diffère de celle du travailleur ou du titulaire de pension ou de rente.

- a) Die vorliegende Bescheinigung ermöglicht dem Antragsteller, Angehörigen, Pensionärs- oder Rentenberechtigten, sich vorübergehend in einem anderen Vertragsstaat aufhalten, von den Versicherungsträgern des Aufenthaltsstaates Sachleistungen im Falle von Krankheit oder Mutterschaft und provisorisch im Falle von Arbeitsunfällen und Berufskrankheiten in Anspruch zu nehmen. Wenn eine Leistung für Personen Leistungen bedarf einschließlich Spitalsaufenthalt, muß diese Bescheinigung dem Versicherungsträger des Aufenthaltsstaates vorgelegt werden, und zwar:
  - in Frankreich: A LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE,
  - in Österreich: der für den Aufenthaltsort zuständige GEBIETSKRANKENKASSE.
- Der zuständige Träger (Mutterschaftsanstalt oder Krankenkasse) oder der Träger des Wohnortes des Pensionärs- oder Rentenberechtigten füllt das Formular aus und gibt die Bescheinigung an den Anspruchsberechtigten weiter.
- b) Ein Kreuz in das Kästchen, das den entsprechenden Angabe vorangeht, setzen.
- c) Nur vom französischen Träger auszufertigen.
- d) Postleitzahl, Ort, Straße, Haus Nummer, Land.
- e) Lediglich diejenigen Familienmitglieder angeben, die sich vorübergehend in den anderen Staat begeben.
- f) Nur angeben, wenn die Adresse der Familienangehörigen von der des Dienstnehmers oder des Pensions- oder Rentenberechtigten verschieden ist.

Fahienlaub

für den Tag 04.10.93

Nr. 770 HP 13

für die Gemeinde  
W. Faller



ÖSTERR. BUNDESFORSTE

FORSTVERWALTUNG Imst

6460 Imst

SCHUSTERGASSE 20

Hr. Forstmeister Dipl. Ing. H. Jahn

---



**C.R.E.I.**

# *Fédération Française de Spéléologie*

*Commission des Relations et Expéditions Internationales*

23, rue de Nuits - F 69004 LYON - Tél. : 78.39.43.30 - Fax : 72.07.90.74

B. Lips  
Tel : 78 93 37 07  
FAX : 78 93 23 62

Villeurbanne, le 19 septembre 93

Chers collègues,

J'espère que votre expédition 1993 s'est parfaitement déroulée et que vous avez obtenu les résultats escomptés. Cette année, 33 expéditions ont demandé le parrainage de la commission CREI.

Comme l'année dernière, le compte rendu d'activités de la CREI (parution fin décembre ou début janvier) regroupera les résumés de toutes les expéditions. Chaque expédition recevra un exemplaire de ce rapport. A ce jour, j'ai reçu 12 résumés.

Il est indispensable que les autres équipes m'envoient leur texte, conformément à leur protocole d'engagement, le plus rapidement possible (impérativement avant la mi-novembre).

Je rappelle que ce texte doit tenir dans une page A4. Il faut insister sur vos découvertes, mais aussi sur votre vécu et vos relations locales. Pour homogénéiser la présentation, je suis amené à retaper tous les textes et même à modifier les phrases ou la présentation (j'enverrai une copie pour correction à chaque expédition concernée). Vous pouvez donc éventuellement m'envoyer un texte manuscrit. Inversement (pour me faire gagner du temps) vous pouvez également m'envoyer le texte sur disquette (Mac ou PC, 3 pouce ou 5 pouces, mode ASCII, Word, Wordperfect,...) **accompagné d'une copie sur papier.**

Au plaisir de vous lire rapidement,

B. Lips

**PS :** Mon départ en coopération est imminent et je serai d'ici peu amené à démissionner de mon poste de président de la CREI. Bruno Delprat me remplacera. Je continuerai cependant à m'occuper du rapport d'activités 1993.

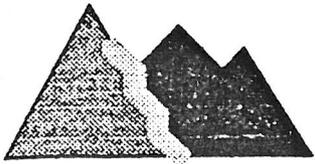
Pour éviter toute perte de courrier, envoyez votre correspondance à :

**Fédération Française de Spéléologie**

**CREI**

**23, Rue de Nuits**

**69004, Lyon**



**"GRUSSGOTT 93"**

chez O.COURTOIS et C.CAULLIER

57 rue flègier

13001 MARSEILLE

**FEDERATION FRANCAISE DE  
SPELEOLOGIE**

**CREI**

23, rue de Nuits

69004 LYON

A l'attention de Bernard LIPS

Marseille, le 24 novembre 1993

**Objet :** Expédition Canyon n° 33-1993

**Réf. :** Votre lettre du 19/09/93

**P.J. :** 1 résumé GRUSSGOTT 93

1 disquette

Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 19/09/93.

Pour vous permettre de compléter votre compte rendu d'activité de la CREI, j'ai le plaisir de vous remettre le résumé de *GRUSSGOTT 93* qui s'est déroulé du 25/09/93 au 18/10/93.

J'ai pris soin de condenser ces trois semaines intenses et fructueuses en respectant vos exigences sur les découvertes, le vécu et les relations locales. L'historique et de la situation géographique viennent en complément.

Le texte est tapé sur EPSON, Microsoft Word, Times New Roman.

Conformément à notre protocole d'accord, j'enverrai d'ici un an le compte rendu détaillé de notre expédition 93 que vous aurez peut être l'occasion de feuilleter malgré votre départ.

Dans l'attente de votre rapport, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

### GRUSSGOTT 93

"Ça vous rappelle quelque chose ?... Vous avez dit grosse goutte ? Ou grosse grotte ?... Ne serait ce pas "bonjour" en Autriche?... Ça brûle !... Ou tout simplement le nom d'une expédition Canyon en Autriche?"

En 1992, Olivier COURTOIS et Catherine CAULLIER sont partis en *Autriche* alléchés par les affirmations d'un Tyrolien, Rudy ZÖRKO, sur l'existence des canyons. Sa collaboration les a menés dans la Vallée du *Lech* ou *Lechtal*. De leur première tentative, 10 canyons sont ouverts et 20 autres répertoriés. Devant ce potentiel conséquent, la même équipe, renforcée par Jean-Philippe CAVALIER, retourne dans cette belle province du 25 septembre au 18 octobre 1993.

*Lechtal* se situe dans les Préalpes septentrionales du Nord du *Tirol*. Elle s'étale sur une soixantaine de kilomètres entre les petites villes de *Lech* et de *Reutte*. Cette ancienne vallée glaciaire est ceinturée par de hautes chaînes de montagnes où les sommets culminent à plus de 2 200 m d'altitude. Toutes les gorges sont concentrées sur cette superficie et débordent sur les vallées perpendiculaires de *Namloss*, du *Simms*, d'*Hornbach* et de *Nadau* sauf le canyon de *Pazüel* qui marque une extension sur la vallée du *Zürs*.

Stations de ski l'hiver, ces montagnes subissent une forte érosion et offrent de beaux canyons à caractère alpin : nombreuses verticales, peu de sauts et de nombreux passages encaissés. Hélas ! La présence de nombreux troncs d'arbre rend la descente quelquefois pénible et surtout très glissante, mais elle laisse présumer aux pratiquants la violence des crues et des avalanches. La rencontre de névés dans certaines clues anime la progression d'un soupçon d'aventure... Cette année, dix canyons sont entièrement équipés en première, d'un dénivelé variant de 100 à 400 mètres. Au total, 140 spits sont plantés... entièrement à la main, par 3 spéléologues du Club de Spéléologie de *Cuges*, du Centre Hugues Long, dans les *Bouches du Rhône* (13).

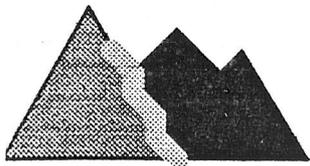
Mais avant ce défolement physique, toute une démarche administrative a été effectuée pour :

- obtenir le parrainage de la FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE (agrément 33-1993), bénéficier de subventions du COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SPÉLÉOLOGIE (CDS 13, 1 000 f) et de ristournes par EXPE et DELTA LOISIR *Marseille*,
- établir un contact avec les autorités locales, favorisé par l'intervention de l'OFFICE DE TOURISME DE L'AUTRICHE à *Paris* (contact Mme MULLER au Service Commercial), auprès de l'OFFICE DE TOURISME AUTRICHIEN au *Tirol* (contact Mr HAMMERLE). Sans l'attention particulière de cet organisme au projet GRUSSGOTT 93, l'équipe n'aurait pu progresser dans la légalité. Grâce à leur collaboration, elle a obtenu la possibilité de camper, l'accès routier aux pistes forestières auprès des mairies, et l'autorisation exceptionnelle de pratiquer la descente de gorges, activité encore inconnue en *Autriche*.

De ces démarches, deux tendances ressortent : un accueil favorable pour la pratique des canyons par l'OFFICE DE TOURISME et un refus catégorique pour l'évolution à venir de la fréquentation des clues par l'ADMINISTRATION FORESTIÈRE de *Ismt* (contact Mr FORSTMEISTER JAHN) dans un souci de protection de la faune et la flore face à une abondance de gens. Sans oublier l'avis des propriétaires terriens.

Evidemment toutes ces contraintes n'étaient même pas soupçonnées lors du premier passage en septembre 1992. Face à ces difficultés administratives et linguistiques, les membres de GRUSSGOTT 93 ont apprécié le soutien de l'OFFICE NATIONAL AUTRICHIEN du TOURISME pour la réalisation de l'expédition et lui communiqueront un compte-rendu détaillé de tous les canyons ouverts ainsi qu'à Mr FORSTMEISTER.

Cependant, le poids de ces formalités ne représente rien contre l'attrait de la découverte de ces canyons encore vierges. Et un projet de *GRUSSGOTT 94* germe sous les casques des trois "canyonistes" pour clore la fameuse Vallée du *Lech*.



**"GRUSSGOTT 93"**

Chez O.COURTOIS et C.CAULLIER

57 rue flègier

13001 MARSEILLE

**OFFICE NATIONAL DE  
TOURISME AUTRICHIEN  
Service Commercial  
47 avenue de l'Opéra  
75002 PARIS**

**A l'attention de Mme MULLER**

Marseille, le 24 novembre 1993

**Objet :** Expédition Canyon  
Grussgott 93 en septembre  
**Réf. :** Fax du 23/09/93  
**P.J. :** 1 Résumé

Madame,

Nous avons sollicité votre Service Commercial en septembre pour mener à bien notre projet *GRUSSGOTT 93*.

Les membres de l'expédition remercient vivement toutes les personnes de l'OFFICE NATIONAL AUTRICHIEN de TOURISME qui ont participé à notre aventure.

Grâce à votre aide, nous avons réalisé l'ouverture d'une dizaine de canyons en toute sécurité et toute légalité.

Aujourd'hui nous vous envoyons le résumé de *GRUSSGOTT 93* que nous avons adressé à notre FEDERATION FRANCAISE de SPELEOLOGIE. En 1994, nous vous transmettrons le compte rendu détaillé de notre "expé" avec photos, topographies et explications sur la pratique de descente des clues.

Nous restons à votre entière disposition pour d'éventuelles informations.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos considérations distinguées.

PO l'équipe